



**E X T R A I T**  
du  
**Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE et le mercredi 20 mars à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 07 mars 2024, s'est réuni en mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Maire, en séance publique.**

Nombre de membres afférents au conseil municipal	35	Date de la convocation : 07 mars 2024
Nombre de présents	31	
Nombre de pouvoirs	4	Date de publication : 25 mars 2024
Suffrages exprimés	35	

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDE, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Pascal DAGES, Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, M. Amine BENALIA BROUCH, Mme Marylène HENAULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Alexis ARRAS, Mme Martine LABARCHEDE, M. Julien RELAUX, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Gisèle CAMIADE, M. Olivier COUSIN, Mme Aline DUZERT, M. Jean-Paul DUBOURDIEU, M. Michel GUILLEMIN, M. Benoît LAMIABLE, Mme Carine BROUSTAUT, M. Guillaume SEGUIER, Mme Fanny MESPLET, M. Régis MALARIK, Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI, M. Yves LOUME, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, M. Pierre STETIN, Mme Viviane LOUME-SEIXO, M. Bruno JANOT.

**ABSENTS ET EXCUSÉS :** Mme Sandra LARTIGAU, Mme Audrey LALOTTE, M. Patrice BOUCAU, M. Didier ZARZUELO.

**POUVOIRS :**

Mme Sandra LARTIGAU a donné pouvoir à M. Julien DUBOIS,  
Mme Audrey LALOTTE a donné pouvoir à M. Julien RELAUX,  
M. Patrice BOUCAU a donné pouvoir à Mme Martine DEDIEU,  
M. Didier ZARZUELO a donné pouvoir à Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme Fanny MESPLET.

**OBJET : MUSÉE DE BORDA : PROGRAMME DE TRAVAUX ÉCLAIRAGE ET INVESTISSEMENT**

**VU** l'article L2121-29 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** l'avis favorable de la COMMISSION CULTURE DU 05 MARS 2024.

**CONSIDÉRANT** l'engagement des travaux de réfection de l'éclairage du Musée de Borda en 2024,

**CONSIDÉRANT** que la dépense totale subventionnable de ces projets d'investissement s'élève à 33 340 euros HT,

**CONSIDÉRANT** que les crédits correspondants ont été inscrits au budget primitif de la ville de Dax, exercice 2024, en dépenses, chapitre 21, opération P 24060,

**CONSIDÉRANT** qu'une subvention peut être sollicitée à hauteur de 50% du montant hors taxe des travaux auprès de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, dans le cadre du fonds de concours pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux et intercommunaux,

**CONSIDÉRANT** le budget prévisionnel 2024 des travaux ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
Matériel éclairage	40 000 €	Grand Dax : fonds de concours	16 670 €
		ville de Dax	23 330 €
TOTAL	40 000 €	TOTAL	40 000 €

**SUR PROPOSITION DE Mme LABARCHEDE Martine, Conseillère municipale déléguée, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 35 VOIX POUR,**

**APPROUVE** la réalisation des travaux de réfection de l'éclairage du Musée de Borda ainsi que leur plan de financement,

**APPROUVE** la sollicitation d'une subvention à hauteur de 50% du montant hors taxe des travaux auprès de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, dans le cadre du fonds de concours pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux et intercommunaux,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**Secrétaire de séance,  
Fanny MESPLET.**

**Délibéré en séance,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
pour copie conforme,**



**Julien DUBOIS  
Maire de Dax  
Président du Grand Dax**

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noullobos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »